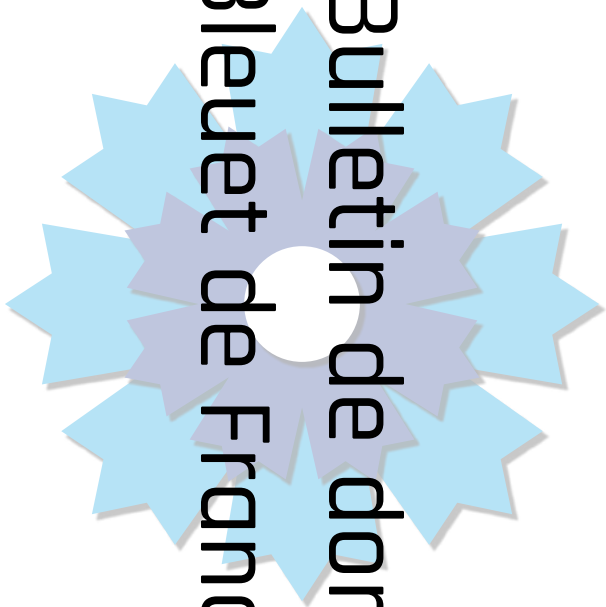


Bulletin de don Bleuet de France



Crédits photographiques : ONACVG

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), établissement public sous tutelle du ministère des Armées, accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits. Ses trois missions principales, la reconnaissance et la réparation, la solidarité, et la mémoire et la citoyenneté sont déclinées au plus près de ses plus de 2 millions de ressortissants par ses 104 services de proximité, implantés en France métropolitaine, en outre-mer ainsi qu'en Algérie et au Maroc.

OÙ S'ADRESSER ?



Par mail : bleuet-de-france@onacvg.fr

Ou en contactant le service de l'ONACVG de votre lieu de résidence.

Retrouvez le service ONACVG le plus proche de chez vous et plus encore sur www.onac-vg.fr

 Bleuet de France

 @BleuetFrance

 bleuetdefrance

 Bleuet de France

 ONACVG



LE BLEUET DE FRANCE

QU'EST-CE QUE LE BLEUET ?

L'Œuvre nationale du Bleuets de France, est une œuvre caritative issue de la Première Guerre mondiale, gérée par l'Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) depuis 1991. Depuis plus d'un siècle, les fonds collectés participent à améliorer le quotidien de plusieurs milliers d'anciens combattants, de pupilles de la Nation, de victimes de guerre et de victimes de terrorisme.

Le Bleuets de France participe également à l'éveil de la conscience citoyenne des jeunes générations et au travail de mémoire.

NOUS SOUTENIR

Il existe plusieurs façons de soutenir le Bleuets de France :

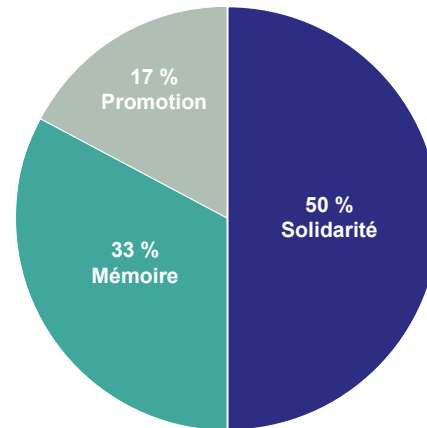
- en faisant un don sur le site internet de l'ONACVG
- en achetant un bleuets ou un produit dérivé sur la boutique officielle du Bleuets de France : www.boutique-bleuetsdefrance.fr
- en devenant bénévole et en collectant dans votre ville les 11 mars, 8 mai, 14 juillet et 11 novembre



POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE WWW.ONAC-VG.FR



À QUOI SERVENT VOS DON ?



- 50 % sont utilisés pour des actions sociales en faveur des blessés de guerre, des pupilles de la Nation, des veuves/veufs et orphelins de guerre, des victimes de guerre et du terrorisme
- 33 % contribuent à l'organisation de manifestations mémorielles et citoyennes
- 17 % permettent d'organiser des collectes et de promouvoir le Bleuets de France

Bulletin de don Bleuets de France

Mme / M :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Je souhaite effectuer un don de 20 € 30 € 50 € 100 € Autre : € (selon mes possibilités)

Chèque libellé à l'ordre de l'Agence comptable principale de l'ONACVG, à adresser avec ce bulletin à :

Agence comptable principale
ONACVG
Hôtel national des Invalides
129 rue de Grenelle
CS 70780
75700 Paris cedex 7

Un don de 100 € après déduction fiscale ne vous coûtera que 33 € (66% de réduction fiscale dans la limite de 20% de vos revenus imposables).

Un reçu fiscal sera édité pour tout don au moins égal à 15 €.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés», la confidentialité des informations et leur utilisation exclusive pour le Bleuets de France sont garanties.